



Quelle que soit la taille de votre entreprise, notre SIST se tient à votre disposition pour la réalisation de votre Fiche d'Entreprise.

En effet, ce **document réglementaire et obligatoire** établi par l'équipe pluridisciplinaire sous la coordination du médecin du travail a déjà été mis en oeuvre pour la majorité d'entre vous.

Nous souhaitons poursuivre notre démarche pour tous nos adhérents anciens et nouveaux.

Vous trouverez ci-dessous les éléments d'informations relatifs à la réalisation de la Fiche d'entreprise.

La fiche d'entreprise, qu'est-ce que c'est ?



A quoi ça sert ?



- ➔ Identifier les risques professionnels et quels sont les salariés exposés
- ➔ Recenser les moyens de prévention mis en oeuvre dans l'entreprise
- ➔ Conseiller l'employeur ou son représentant en matière de prévention des risques professionnels
- ➔ Apporter une aide à la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- ➔ Assurer le lien entre l'état des lieux établi et le suivi individuel du(des) salarié(s)

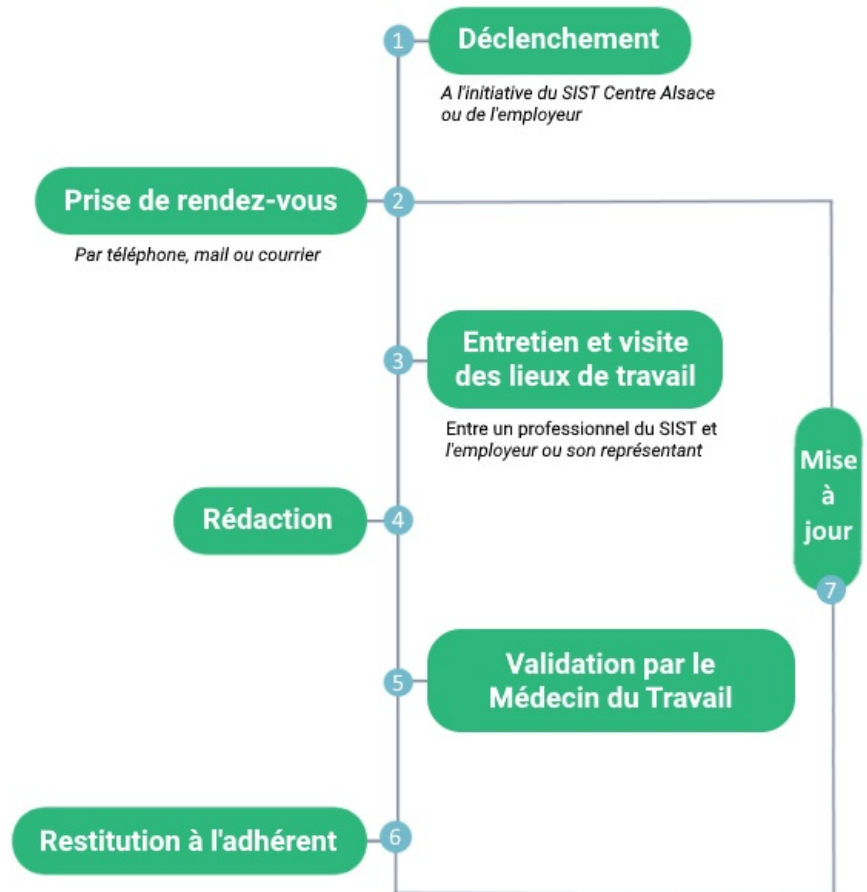
➔ Le document unique

Le document unique est obligatoire pour toute entreprise. Ce document est d'autant plus important qu'il se trouve renforcé par la loi n°2021-1018 du 2 août 2021. Les modifications inhérentes seront définies par décret.

Vous voulez en savoir plus sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ? Consultez notre brochure !



Comment est établie la fiche d'entreprise ?



→ Contenu d'une fiche d'entreprise

- Renseignements d'ordre général
- Conditions générales de travail
- Description des locaux
- Appréciation des risques
 - Risques physiques
 - Risques chimiques
 - Risques biologiques
 - Risques et contraintes liés aux conditions de travail
 - Risques d'accidents
- Indicateurs de résultats
- Actions tendant à la réduction des risques
- Préconisations du SIST Centre Alsace
- Photos



Qui peut la consulter ?

- L'employeur
- Les délégués du personnel
- Les salariés
- La DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités – ex- DIRECCTE)
- La CARSAT
- Le SST de proximité (décret 24/04/2014)



Autres informations



Quelques nouvelles brochures viennent d'être ajoutées sur votre espace information.

Découvrez les dès maintenant !

[Lire la suite](#)

SIST Centre Alsace

Pour vous, aux côtés des entreprises.

20, rue des Trois Châteaux
68000 COLMAR

[03 89 80 67 97](tel:0389806797)

[Nous écrire](#)

Trouver votre SIST

Près de chez vous



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez cette lettre, car vous adhérez au SIST Centre Alsace. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, désabonnez-vous en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Mettre à jour vos préférences](#) | [Se désinscrire](#)